Réseau BIBLIO de la Montérégie

BiblioQUALITÉ

Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur

Rapport 2022

Aux 4 ans, le Réseau BIBLIO de la Montérégie convoque chaque municipalité membre à une rencontre individuelle dans le cadre du programme ***BiblioQUALITÉ.*** Adopté en 2014, ce programme a pour objectif d'identifier les forces et les faiblesses du service de bibliothèque et des pistes de développement possibles. Les données de la dernière année sont comparées avec celles de la dernière édition, les lignes directrices (lignesdirectricesbiblioquebec.ca) et les municipalités de taille semblable.

Le programme a récemment été adopté et revu par le Réseau BIBLIO du Québec (RBQ) et l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ). À terme, c'est plus de 1 000 bibliothèques québécoises qui adhéreront au programme ***BiblioQUALITÉ***, lequel a été endossé par différents partenaires tel que FMQ, UMQ, ADGMQ, ADMQ, entre autres. De plus, depuis presque 2 ans, la pandémie a eu un impact notable sur la qualité de vie de tous les Québécois et Québécoises et inévitablement sur l'offre de service de la bibliothèque. À cause de cette réalité, l'édition 2022 du programme repose exceptionnellement sur les données 2019.

Le programme ***BiblioQUALITÉ*** décerne une certification de niveau 1 à 5. L'expérience nous démontre qu'une bibliothèque ayant les ressources adéquates pour réaliser son mandat affiche d'excellents résultats (nombre d'abonnés, nombre de prêts, fréquentation, etc.). La bibliothèque est de plus en plus liée à la qualité de vie des citoyens et représente un atout dans le choix de lieu de résidence pour les familles et les nouveaux arrivants. Le rapport du programme ***BiblioQUALITÉ*** permet à la municipalité d'effectuer un développement rationnel et équilibré de leur service de bibliothèque.

Le rapport contient 4 sections et une annexe :

1. Forces, faiblesses et pistes de développement
2. Tableaux comparatifs (incluant les données 2019 et 2021, les moyennes du groupe cible et les indicateurs *BiblioQUALITÉ*)
3. Résultats
4. Retour sur l'investissement municipal

Annexe : Grille d'analyse

Nous vous remercions de nous avoir accordé votre précieux temps pour la rencontre et nous espérons que ce rapport vous aidera dans la planification de votre service de bibliothèque. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou commentaires à ce sujet.

Maxime Beaulieu
Directeur général

Marie Soleil Cool-Cotte
Conseillère aux bibliothèques affiliées

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Depuis 2014, le programme ***BiblioQUALITÉ*** vise à reconnaître, sur une base objective et durable, les efforts d'investissements en matière de bibliothèque publique de chaque municipalité membre du Réseau BIBLIO de la Montérégie et de plusieurs autres Réseaux BIBLIO régionaux qui se sont joints au programme au fils des ans. Récipiendaire d'une mention au Prix Innovation du Congrès des milieux documentaires du Québec, ***BiblioQUALITÉ*** a maintenant été adopté par l'ensemble des bibliothèques publiques du Québec. Il reconnaît les efforts des municipalités et de leurs citoyens d'accroître leur qualité de vie en participant activement à l'amélioration des services offerts aux citoyens, notamment celui de la bibliothèque publique. Il est espéré que l'obtention d'un plus haut niveau sera une motivation permanente à l'amélioration continue des services offerts par leur bibliothèque publique.

Le programme ***BiblioQUALITÉ*** est une collaboration de :

Le Réseau BIBLIO du Québec est un regroupement national qui vise à unir les ressources des Réseaux BIBLIO régionaux pour maintenir et développer leur réseau de bibliothèques et de les représenter auprès des diverses instances sur des dossiers d'intérêts communs. Les Réseaux BIBLIO régionaux sont des organismes à but non lucratif qui ont pour mission de soutenir le développement, le fonctionnement et la mise en valeur des bibliothèques sur leur territoire.

L'Association des bibliothèques publiques du Québec est la principale association regroupant les bibliothèques publiques québécoises. Depuis 1984, elle exerce un leadership dans le but d'assurer le développement, le positionnement stratégique et le rayonnement des bibliothèques publiques du Québec. L'ABPQ sensibilise les décideurs à l'importance d'un service de bibliothèque de qualité pour un accès démocratique et universel des citoyens et citoyennes au savoir et à la culture.

Partenaire financier pour le démarrage de la nouvelle édition :

Le programme *BiblioQUALITÉ* a également l'appui de :

SECTION 1 : FORCES, FAIBLESSES ET PISTES DE DÉVELOPPEMENT
(données 2019)

La bibliothèque a obtenu le niveau 4/5 dans la certification *BiblioQUALITÉ* en appliquant les normes d'excellence.

Forces

- La bibliothèque est ouverte 9 heures par semaine et a généré 16185 heures de loisir à ses abonnés (prêts x 5 heures/document). Pour chaque heure d'ouverture, la bibliothèque génère donc 35 heures de lecture.
- La collection locale de la bibliothèque propose des documents récents (âge moyen de moins de 10 ans), et présente une saine occupation des tablettes permettant la mise en valeur de la collection.
- En moyenne, chaque résident emprunte pour 33 $ de documents. Puisque la municipalité investit 13,76 $ par résident, ceci représente un retour sur investissement de 2,4 et ce, en calculant uniquement les prêts. À ce calcul, il faut ajouter la valeur des ressources numériques, du wifi et des ordinateurs, de l'animation, du développement des compétences sociales, culturelles et informatiques, du niveau d'alphabétisation, de la diminution de l'isolement social, ainsi que de la stimulation intellectuelle, créative et citoyenne que peut apporter une bibliothèque publique.

Indicateurs BiblioQUALITÉ

- Le nombre de places assises atteint la norme d'excellence (107%)
- Le budget d'acquisition de 5436$ atteint la norme d'excellence (101%)
- L'accès aux services d'un bibliothécaire professionnel et d'un technicien en documentation via son adhésion au Réseau BIBLIO de la Montérégie (100%).

Indicateurs selon la moyenne du groupe cible

- Le nombre de places assises dépasse la moyenne du groupe (111%)
- Le budget d'acquisition de 5436$ dépasse la moyenne du groupe (111%)

Faiblesses

- La bibliothèque est en deçà des normes d'excellence quant à la superficie (52%), au nombre d'heures travaillées par semaine (35%), ainsi qu'au nombre d'heures d'ouverture par semaine (45%).
- La bibliothèque est en deçà des moyennes du groupe cible quant à la superficie (97%), ainsi qu'au nombre d'heures travaillées par semaine (91%).
- La bibliothèque atteint la moyenne du groupe cible quant au nombre d'heures d'ouverture par semaine (100%).

Pistes de développement

Les pistes de développement proposées ici sont inspirées du document « Lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec 2019 ». Ce document est un outil pour toute personne désireuse de faire du service de bibliothèque de sa municipalité un espace attrayant, stimulant, aux ressources documentaires riches et diversifiées et en constante évolution.

* L'astérisque indique qu'il s'agit d'exigences minimales auxquelles toute bibliothèque doit répondre pour assurer un service satisfaisant à sa population.

( ) Les nombres entre parenthèses font référence à des chapitres du document « Lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec 2019 » pour vous y référer.

- **Politiques et règlements* (3.6).** Le règlement et les politiques de prêts de la bibliothèque doivent être à jour, publiés et approuvés par le conseil municipal, donc par une résolution municipale officielle. Une révision devrait être effectuée tous les 5 ans. Le Réseau BIBLIO doit être informé de toute modification au règlement de la bibliothèque.

  Un modèle de règlement général est disponible dans

  l'Accès privé/Extranet/Règlement, politiques et lignes directrices. Vous pouvez consulter votre répondante au Réseau BIBLIO pour tout soutien à ce sujet.

- **Local (10)**. La bibliothèque est à 52% de la norme de la superficie nécessaire pour sa population et cette situation rend particulièrement difficiles les possibilités pour cette dernière de jouer adéquatement le rôle de 3e lieu. La bibliothèque est un lieu important d'accueil et de rencontre au cœur de la communauté étant souvent le seul milieu culturel que l'on retrouve dans les municipalités de moins de 5 000 habitants. Divers espaces devraient être conçus pour répondre aux besoins spécifiques de votre clientèle, tels que des aires de lecture, des postes Internet, des espaces pour les enfants et les adolescents, ainsi qu'un accès sans fil partout dans la bibliothèque.

  Dans cet esprit, voir s'il y a possibilité d'envisager l'agrandissement du local ou une relocalisation. Ceci permettrait d'offrir les documents et les services auxquels une population comme la vôtre est en droit de s'attendre.

  Nous pouvons vous accompagner pour tout projet d'aménagement.

- **Équipement informatique* (9.18 et 9.34)**. Les postes de travail pour le personnel et le public doivent être performants, branchés sur Internet et munis des applications appropriées et à jour pour effectuer les tâches qui sont attribuées au personnel ou adaptés à diverses clientèles dans le cas des postes au public.

  Un document sur les spécifications minimales requises pour les divers postes de travail se trouve dans l'Accès privé/Extranet/Informatique, vous pouvez vous y référer.

  Selon les lignes directrices, une bibliothèque qui dessert une population de plus de 1 000 habitants devrait offrir au moins 1 postes de travail pour le public, afin d'accéder au catalogue, à Internet, à diverses applications usuelles (navigateurs, logiciels de bureautique, etc.) et à ses ressources numériques.

- **Heures d'ouverture* (6.29)**. La bibliothèque devrait proposer un horaire d'ouverture étendu, adapté aux heures de plus grande disponibilité de la population, qui compte des périodes pendant la journée (matinée et après-midi), en soirée et la fin de semaine, et ce, tout au long de l'année. Les heures d'ouverture doivent être cohérentes et faciles à comprendre pour le public.

(6.30) Le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaires recommandé est déterminé selon la taille de votre population. Votre bibliothèque est présentement ouverte 9 heures par semaine (45% de la norme) et comprend des périodes de jour, de soir et de fin de semaine, ce qui est très bien. Vous pourriez prolonger des plages horaires déjà existantes pour couvrir par exemple l'heure du souper ou ajouter une nouvelle plage afin de desservir une clientèle qui ne l'était pas. N'oubliez pas qu'un changement d'horaire affecte le règlement de la bibliothèque, que tout changement doit être approuvé par le conseil municipal par résolution, et que le Réseau BIBLIO de la Montérégie doit en être avisé.

- **Ressources humaines (7.34)**. La bibliothèque est présentement à 35% de la norme d'heures travaillées par semaine. Il est nécessaire de s'assurer que chaque membre du personnel de la bibliothèque (bénévole et rémunéré) complète le fichier des heures travaillées pour la bibliothèque, y compris les heures effectuées à partir de la maison. Il faut normalement compter un minimum de 3 heures de ressources humaines par heure d'ouverture prévue selon les lignes directrices. Ces 2 indicateurs doivent être en cohérence l'un avec l'autre pour assurer un service de qualité aux résidents sans épuiser le personnel en place.

(7.36) Grâce à leur affiliation, les bibliothèques de moins de 5 000 habitants bénéficient des services de techniciens en documentation et de bibliothécaires, répondant ainsi aux normes établies.

Un fichier des heures travaillées est envoyé par le Réseau BIBLIO de la Montérégie à la bibliothèque au début de chaque année. Merci de le remplir et de le retourner rapidement.

- **Collections* (8).** La bibliothèque aurait intérêt à se doter d'une politique de développement de sa collection locale imprimée, à jour. La politique détermine les paramètres relatifs à la sélection, l'acquisition, l'évaluation, l'élagage et la disposition finale des documents. La politique devrait être révisée au minimum tous les 5 ans.

Un modèle est disponible dans l'Accès privé/Extranet/Collections. Une formation sur l'élagage est également offerte GRATUITEMENT par le Réseau BIBLIO de la Montérégie, sur demande.

On compte 4 livres par habitant dans votre bibliothèque. La norme excellente est à 3,5 livres par habitant. Aussi, au moins 35% des documents de la collection devraient avoir été publiés au cours des 5 dernières années. Pour cela, le budget d'acquisition doit être suffisamment élevé pour permettre un taux de rafraîchissement de la collection de 9%. Le budget consacré à l'acquisition de documents imprimés est à 101% de la norme.

- **Équilibre des collections* (8.14).** Nous constatons que votre collection locale est légèrement déséquilibrée. L'équilibre des collections, adulte/jeune et fiction/documentaire, est déterminé selon le portrait démographique du milieu.

Le Réseau BIBLIO de la Montérégie a développé des outils pour la planification des collections et des acquisitions. Nous pouvons vous rencontrer pour faire une analyse plus approfondie de votre collection locale et vous suggérer des pistes de solutions.

- **Prêt entre bibliothèques* (6.63).** Lors des périodes de prêt, le personnel doit proposer aux usagers d'utiliser le service de prêt entre bibliothèques (PEB) lorsque la bibliothèque ne peut répondre à leur besoin. Ce service est gratuit, rapide et donne accès à des milliers de livres à travers les diverses bibliothèques du Québec. Nous vous invitons à transmettre le dépliant *Ma bibliothèque en ligne* qui vous est offert **gratuitement** par le Réseau BIBLIO de la Montérégie. S'il vous en manque, vous n'avez qu'à les commander dans la section fournitures via l'extranet des bibliothèques affiliées.

L'usager peut faire sa demande lui-même à partir de l'outil ZPortal, disponible en ligne, avec son numéro de dossier d'usager et son NIP.

- **Programme d'animation* (3-73).** Le rôle de la bibliothèque est aussi d'organiser des activités de médiation, d'animation et de formation qui permettent aux participants de nouer des liens forts avec leur bibliothèque, le personnel et les autres membres de la communauté. Elles sont indispensables pour faire vivre la bibliothèque, ses espaces et ses collections. La bibliothèque devrait offrir différents types d'activités (ateliers, conférences, expositions, heures du conte, spectacles, etc.) déterminés en fonction du public cible.

  Du matériel vous est prêté gratuitement, ce qui vous permet d'offrir l'heure du conte aux tout-petits, d'aménager un coin lecture, d'organiser un atelier de robotique et de faire des expositions.

  Le Réseau BIBLIO de la Montérégie met un répertoire d'activités culturelles à votre disposition dans l'Accès privé/Extranet/Animation. C'est aussi à cet endroit que vous pouvez publiciser les expositions et activités offertes par votre bibliothèque.

  Le Réseau BIBLIO de la Montérégie rembourse 25% des frais de chacune de vos activités d'animation. Profitez de cette subvention.

  Remplir les statistiques d'animation dans *l'Accès privé/Extranet/Animation*, afin d'évaluer la participation et la diversité des activités offertes.

- **Promotion* (5).** La promotion vise à faire connaître les services et les activités de la bibliothèque et à démontrer le rôle essentiel qu'elle joue dans le développement du milieu. Les moyens de communication doivent être sélectionnés en fonction du message à diffuser et de la cible.

  Promouvoir le site Web de la bibliothèque https://mabibliotheque.ca/jacques :
  - sur des affiches, signets ou autre article promotionnel;
  - sur le site Web de la municipalité ;
  - sur votre page Facebook ;

  Des outils pour la promotion sont également à votre disposition :
  - ***la Boîte à outils promo qui contient du texte, des guides et du visuel pouvant être utilisé dans vos outils de communication ;***
  - ***un feuillet promotionnel de la bibliothèque est personnalisé gratuitement pour vous, seuls les coûts d'impression vous seront facturés s'il y a lieu ;***
  - ***un dépliant sur la bibliothèque en ligne est disponible gratuitement dans la section de commande de fournitures dans l'Accès privé/Extranet ;***
  - ***des boutons « Nouveautés », « Facebook » et « Règlements » sont disponibles pour votre page Web.***

- **Formation continue* (7.18).** L'offre de services de la bibliothèque se transforme continuellement en fonction des besoins changeants des clientèles et de l'évolution de l'environnement, des ressources et des technologies. La municipalité pourrait inciter le personnel bénévole et/ou rémunéré de la bibliothèque et/ou de la municipalité à assister aux formations offertes gratuitement par le Réseau BIBLIO de la Montérégie afin de maintenir à niveau les connaissances et les compétences du personnel. Par le fait même, prévoir un budget pour les frais de déplacement pour le personnel inscrit à ces ateliers.
    - ***Assemblée générale annuelle***
    - ***Journée Réseau***
    - ***Ateliers Découvertes et Réseau***

- **Évaluation* (3.22).** Les statistiques et indicateurs vous sont utiles pour évaluer l'utilisation de vos services et ressources, afin de les améliorer et les optimiser. Les principaux indicateurs concernent :
    - Les ressources (ex. : documents par habitant, dépenses de fonctionnement par habitant)
    - L'utilisation (ex. : entrées par habitant, prêts par habitant, participation aux activités par habitant)
    - L'efficience (ex. : coût par prêt)

  (3.27) Nous recommandons que la bibliothèque rédige un rapport annuel pour rendre compte de ses statistiques et activités pour démontrer à la municipalité l'efficacité et les retombées bénéfiques qu'elle a dans son milieu.

  Un modèle, ainsi que des instructions sont disponibles dans l'Accès privé/Extranet/Administration et finances.

SECTION 2 : TABLEAUX COMPARATIFS (données 2019)

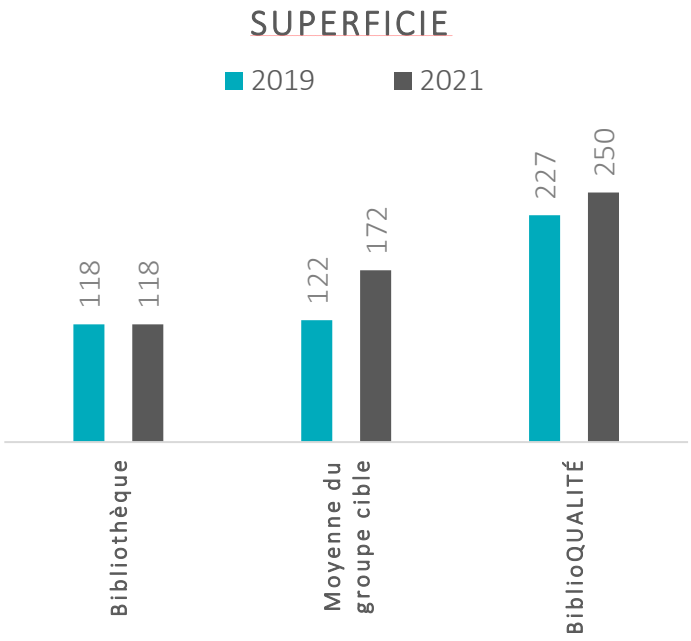

52% de l'indicateur BiblioQUALITÉ

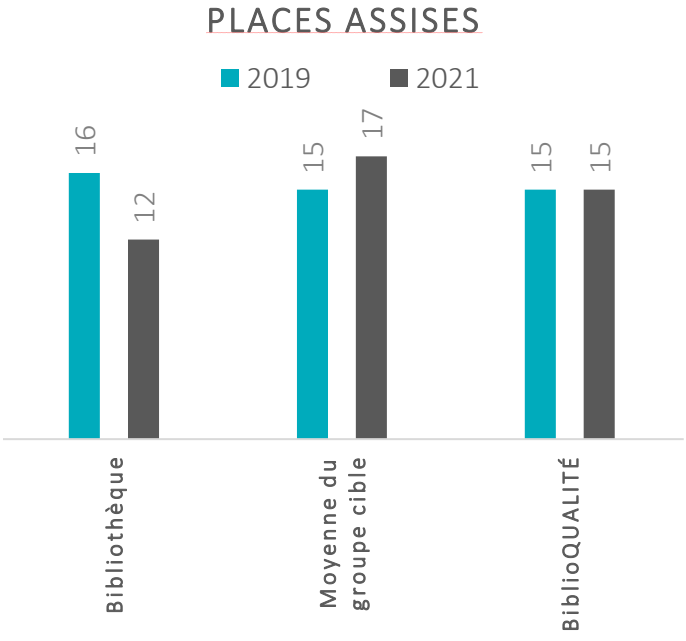

107% de l'indicateur BiblioQUALITÉ

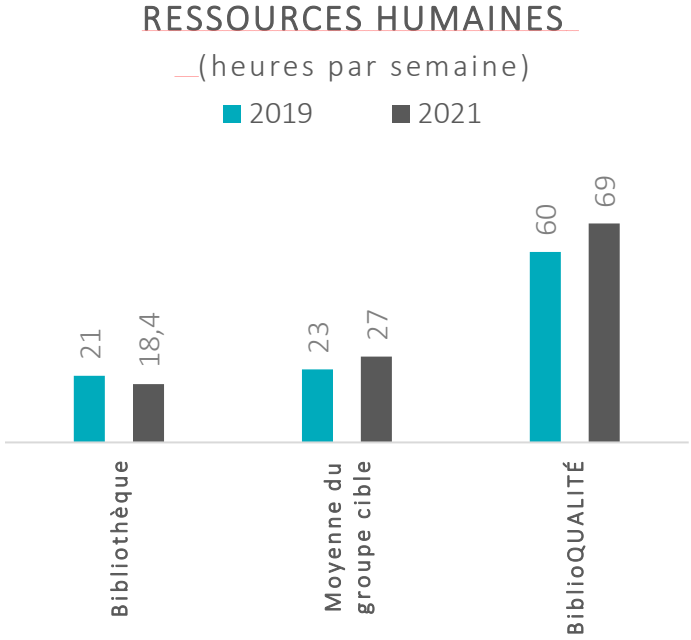

35% de l'indicateur BiblioQUALITÉ

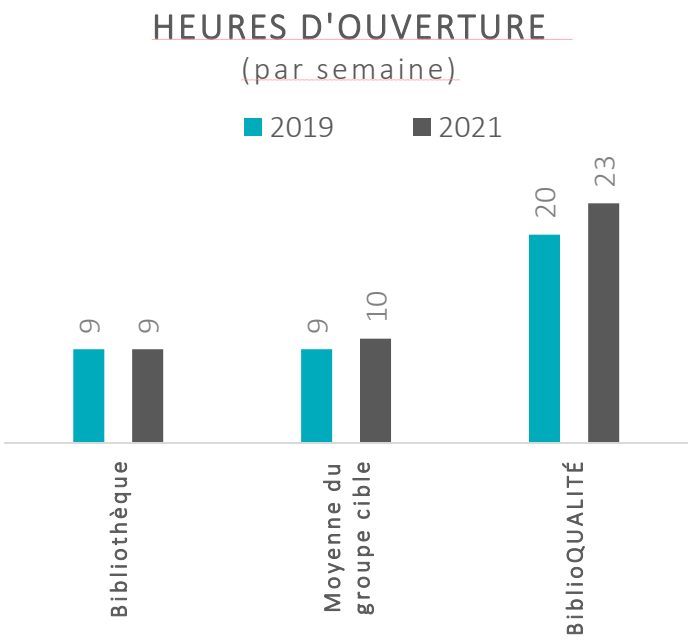

45% de l'indicateur BiblioQUALITÉ

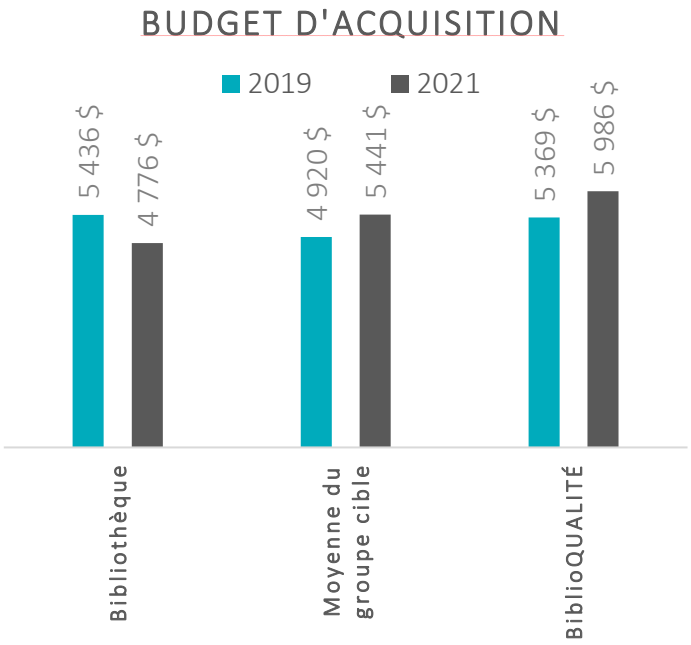

	2019
Superficie	52/100
Places assises	100/100
Ressources humaines	53/150
Heures d'ouverture	113/250
Budget d'acquisition	250/250
Bibliothécaire	75/75
Technicien en documentation	75/75
Abonnement gratuit	0
Abolition des frais de retard	0
Total :	718/1000

101% de l'indicateur BiblioQUALITÉ

AUTRES INDICATEURS BiblioQUALITÉ

100% si la bibliothèque a accès aux services d'un bibliothécaire professionnel (localement ou via le Réseau BIBLIO des Laurentides)

100% si la bibliothèque a accès aux services d'un technicien en documentation (localement ou via le Réseau BIBLIO des Laurentides)

Pénalité (si l'abonnement est facturé)

Bonus (si les frais de retard les jeunes ou les adultes ou les deux groupes ont été abolis)

SECTION 3 : RÉSULTATS (données 2019)

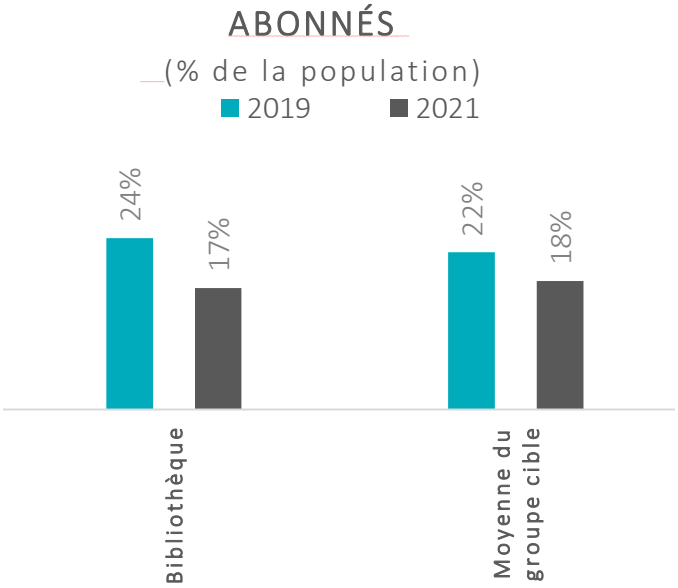

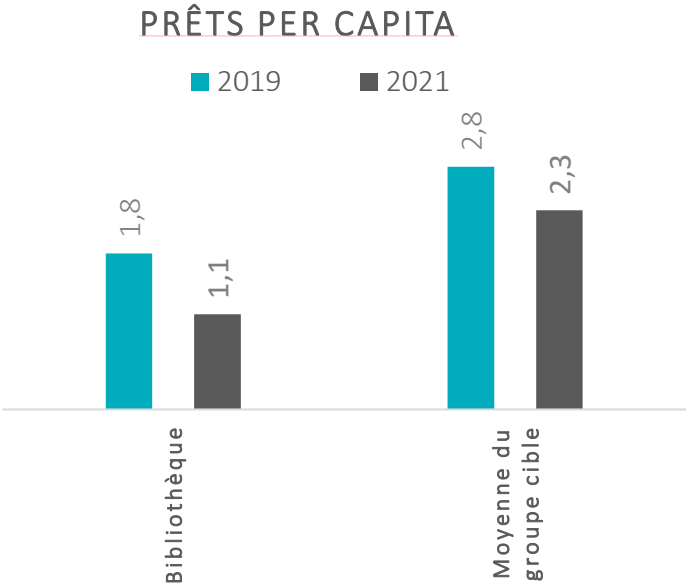

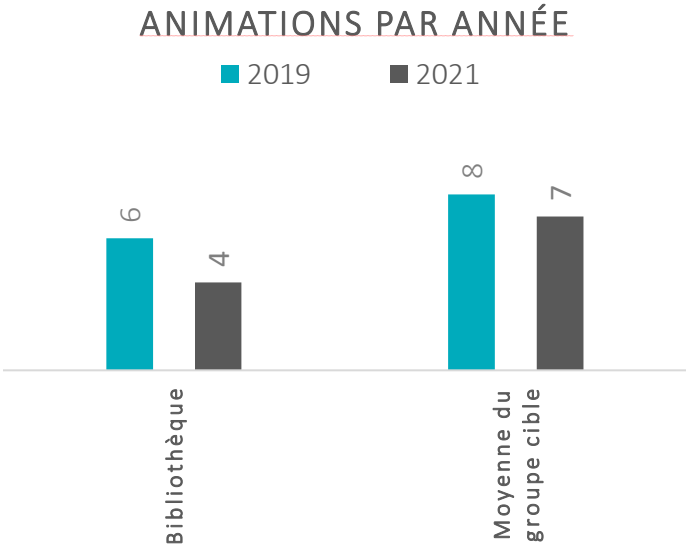

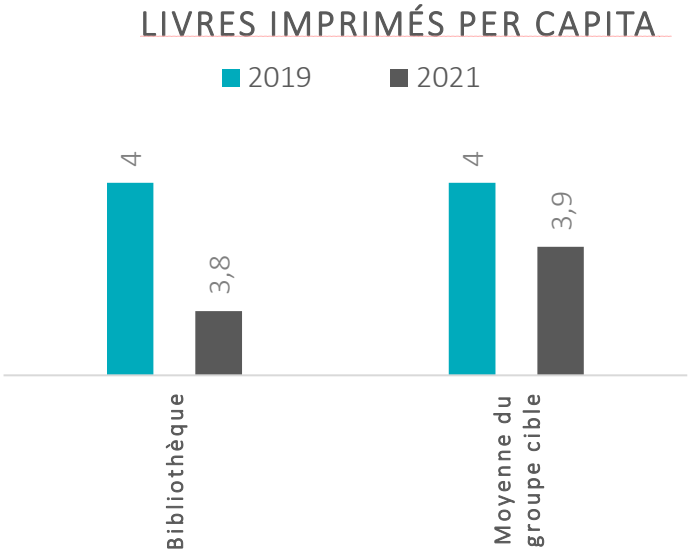

SECTION 4 : RETOUR SUR L'INVESTISSEMENT MUNICIPAL (données 2019)

Ceci ne calcule que l'économie pour la lecture. À ce calcul, il faut ajouter la valeur des ressources numériques, du wifi et des ordinateurs, de l'animation, du développement des compétences sociales, culturelles et informatiques, du niveau d'alphabétisation, de la diminution de l'isolement social, ainsi que de la stimulation intellectuelle, créative et citoyenne que peut apporter une bibliothèque publique.

Durant l'année 2019, votre bibliothèque a généré :

16 185 heures de loisirs

9 heures de loisirs par résident

37 heures de loisirs par abonné

35 heures de loisirs par heure d'ouverture de la bibliothèque

Économie pour chaque abonné :

137$

Économie pour chaque résident :

33$

Retour sur investissement de la municipalité :

2,4 fois

ANNEXE : Grille d'analyse

Attribution de BiblioQUALITÉ 2022 est exceptionnellement basée sur les données 2019

Municipalité	Saint-Jacques-le-Mineur	**Date**	18 novembre 2022, 13h00
Groupe cible	1 001 - 2 000 hab.	**MRC**	Les Jardins-de-Napierville
Participants	Mme Isabelle Arcoite, DG Mme Karine Paiement, Mairesse Mme Nathalie Auclair, Responsable de la bibliothèque		

ADMINISTRATION	**2019**	**2021**
Population (source: MAMH)	1 817	2 026
Responsable rémunéré (oui/non)	Non	Non
Budget total incluant tarification Réseau	25 009 $	22 311 $
Budget per capita	13,76 $	11,01 $
Moyenne du groupe cible	20,79 $	19,72 $
BiblioQUALITÉ | Abonnement gratuit (oui/non)	Oui	Oui
BiblioQUALITÉ |Abolition frais de retard (non OU tous, AD ou JE)	Non	Non
Règlement municipal sur site web (date de dernière révision)	Oui (2020)	Oui (2020)
LOCAL	**2019**	**2021**
Local (bâtiment indépendant; hôtel de ville, école, etc)	Adjoint à l'hôtel de ville et à la caserne	Adjoint à l'hôtel de ville et à la caserne
Entrée particulière	Oui	Oui
Signalisation bibliothèque (municipale, Réseau, etc)	Oui	Oui
Horaire (visible de l'extérieur)	Oui	Oui
Chute à livres	Oui	Oui
Accès pour personnes à mobilité réduite	Oui	Oui
Superficie en m^2	118	118
BiblioQUALITÉ | Objectif	227	250
Pourcentage de l'objectif **BiblioQUALITÉ** atteint	52%	47%
Moyenne du goupe cible	122	172
% occupation des tablettes (constat visuel)	80%	80%
Places assises	16	12
BiblioQUALITÉ | Objectif	15	15
Pourcentage de l'objectif **BiblioQUALITÉ** atteint	107%	80%
Salle multifonctionnelle (intégrée ou accès)	Non	Non
Wifi (oui/non)	Oui	Oui
Nbre postes d'accès internet public (fixes, portables ou tablettes)	1	1
Lignes directrices de base (1 poste / 3 000 hab.)	1	1
RESSOURCES HUMAINES	**2019**	**2021**
Heures par semaine travaillées (rémunérées ou non)	21,0	18,4

BiblioQUALITÉ | Objectif	60	69
Pourcentage de l'objectif **BiblioQUALITÉ** atteint	35%	27%
Moyenne du groupe cible	23	27
% des heures non-rémunérées (bénévoles ou compensées)	100%	100%
Bibliothécaire professionnel **BiblioQUALITÉ | Objectif**	oui via le Réseau	oui via le Réseau
Technicien en documentation **BiblioQUALITÉ | Objectif**	oui via le Réseau	oui via le Réseau
	2019	**2021**
Heures d'ouverture par semaine (au grand public)	9,0	9,0
BiblioQUALITÉ | Objectif	20	23
Pourcentage de l'objectif **BiblioQUALITÉ** atteint	45%	39%
Moyenne du groupe cible	9,0	10,0
Heures d'horaire spécifique (école, camp de jour, etc.)	Oui	Oui

ANIMATION	**2019**	**2021**
Nombre d'activités	6	4
Moyenne du groupe cible	8	7
Subvention réclamée au RBM (25% des frais admissibles)	164 $	0 $
Nombre de visites de classes par semaine	n/d	n/d
COLLECTION (Prix: BTLF|2019:18,76$|2020:19,47 $)	**2019**	**2021**
Collection locale (livres imprimés)	3 500	3 886
Valeur de la collection locale (nbr de livres x prix BTLF)	65 660 $	75 660 $
Objectif collection locale (3,5 livres/tête-coll dép; min 2000 incl coll dép)	2 599	3 343
Budget d'acquisition	5 436 $	4 776 $
BiblioQUALITÉ | Objectif (objectif coll loc x 9% x prix BTLF)	5 369 $	5 986 $
Pourcentage de l'objectif **BiblioQUALITÉ** atteint	101%	80%
Moyenne du groupe cible	4 920 $	5 441 $
Collection déposée (livres imprimés)	3 761	3 748
Valeur de la collection déposée (nbr de livres x prix BTLF)	70 556 $	72 974 $
Collection totale (locale et déposée)	7 261	7 634
Livres imprimés par résident (collection locale et déposée)	4,0	3,8
Moyenne du groupe cible (incluant collection déposée)	4	3,9
Collection régionale de livres numériques (quantité)	20 212	29 544
Valeur de la collection de livres numériques (quantité x prix BTLF)	379 177 $	575 222 $
Politique de développement des collections (date)	Non	Non
RÉSULTATS	**2019**	**2021**
Nombre d'abonnés	442	347
Pourcentage de la population	24%	17%
Moyenne du groupe cible	22%	18%
Prêts entre bibliothèques (nombre)	103	126

Moyenne du groupe cible	177	275
Valeur des prêts entre bibliothèques (nombre x prix BTLF + transport)	2 073 $	2 654 $
Prêts numériques	244	617
Moyenne du groupe cible	295	624
Valeur des prêts numériques (prêts x prix BTLF)	4 577 $	12 013 $
Prêts imprimés/autres	2 993	1 631
Valeur des prêts imprimés/autres (prêts x prix BTLF)	56 149 $	31 756 $
Prêts - total	3 237	2 248
Prêts per capita	1,8	1,1
Moyenne du groupe cible	2,8	2,3
Prêts par abonné	7,3	6,5
Moyenne du groupe cible	13	12
Valeur des prêts - total (imprimés/autres + numériques)	60 726 $	43 769 $
Fréquentation annuelle	n/d	n/d
Nombre d'heures de loisirs (prêts x 5h/document)	16 185	11 240
Nombre d'heures de lecture par résident	9	6
Nombre d'heures de lecture par abonné	37	32
Nombre d'heures de lecture par heure d'ouverture	35	24
Économie par abonné (valeur des prêts/abonnés)**	137 $	126 $
Économie par résident (valeur des prêts/pop)**	33 $	22 $
Retour sur investissement (économie/dépense par résident)**	2,4	2,0
BiblioQUALITÉ | Niveau (/5)	4	3

** **IMPORTANT!** Ceci ne calcule que l'économie pour la lecture. À ceci, il faut ajouter la valeur des ressources numériques, l'accès au wifi/ordinateurs, le développement des compétences sociales, culturelles et informatiques, niveau d'alphabétisation, diminution de l'isolement social et la stimulation intellectuelle, créative et citoyenne que peut apporter une bibliothèque publique.

La bibliothèque a changé de groupe cible en 2021. Moyennes modifiées pour celles du groupe de 2001-3000 habitants pour 2021 seulement.